

LIVRET D'ACCUEIL

Vous allez participer à un dispositif formation de Dental Academie Center.



Ce livret d'accueil fait partie d'un ensemble de documents d'information qui vous sont remis suite à votre inscription à une formation animée par Dental Academie Center. Ce livret a été mis en place pour vous guider et vous accompagner dans les étapes de votre formation.

Il vient en complément des informations suivantes :

- Le programme détaillé de la formation
- La convocation précisant le lieu et les horaires de formation ainsi que les modalités pratiques
- Le règlement intérieur

Vous y trouverez des informations pratiques et des éléments de présentation de notre Organisme de Formation.

Pour plus d'information, vous pouvez contacter :

Tel : 0664294703 Email : dentalacademiecenter@gmail.com

Nous espérons que vous passerez un excellent moment à nos côtés !



Enregistré à la préfecture d'Occitanie sous le numéro de déclaration d'activité NDA 76310950531

Dental Academie Center – 17 rue du languedoc 31860 Pinjustaret – France

Siret : 848 465 092 00015 – Naf : 6630Z – TVA : FR52848465092 – RCS Greffes Toulouse Toulouse 848465092
SAS au capital de 500€

Tel : 0664294703 – Email : dentalacademiecenter@gmail.com Site internet : <https://laurentelbeze.wixsite.com/dentalacademiecenter>

1. Qui sommes-nous ?



Chirurgiens-dentistes libéraux de la région Toulousaine, je suis confronté aux mêmes attentes que vous.

Dental Academie Center est un organisme de formation pour les chirurgiens-dentistes et assistantes dentaires.

Nous proposons des formations de qualité à proximité dans une ambiance conviviale.

Laurent



1. L'organisme Dental Academie Center

Crée en 2019, Dental Academie Center est une société implantée dans l'univers de la formation continue des chirurgiens-dentistes et assistantes dentaires en Occitanie.

En évolution permanente, Nous essayons de programmer des formations le plus proche possible de votre activité professionnelle

1. Accréditation et prise en charge de vos formations



Stu'Dent Formation est accrédité par le Datadock.
Votre formation est susceptible d'être prise en charge par le FIFPL, DPC ou Actalians.



De 2020 à 2023, nous avons l'obligation de participer à au moins 2 types d'action du DPC.

Pour y accéder, vous devez vous inscrire sur le site www.mondpc.fr et vous inscrire à la formation de votre choix.

L'ANDPC finance un forfait de 14H de formation par an (56 euros/h de frais d'inscription et 45 euros/h d'indemnisation de présence.



Le fifpl s'adresse aux praticiens libéraux.

En 2020, Le FIFPL rembourse 300 euros par journée de formation.

Vous disposez d'un budget de 900 euros.



Opcas PEPSS/ Actalians s'adresse aux salariés des cabinets dentaires privés.

En plus d'une prise en charge, vous pouvez obtenir un dédommagement d'indemnisation de salaires ou de frais (repas, hébergements...)



1. Votre formation

C'est à partir d'un panel de chirurgien-dentiste de la région que nous avons construit le contenu de votre formation :

- Choix du thème, des objectifs
- Choix de l'intervenant (en fonction de ses qualités d'expert dans la discipline, et de ses qualités pédagogiques, de ses publications et communications antérieures)
- Réalisation du programme de la formation : le plus adapté à votre exercice professionnel et vos demandes.

Le contenu des formations est affiné en fonction du recueil d'information et des évaluations des sessions précédentes.

2. Déroulé de votre formation

Nous vous accompagnons tout le long de votre formation (de votre inscription, à la délivrance des attestations).

N'hésitez pas à la contacter en cas de nécessité

Tel :06.64.29.47.03

Email dentalacademiecenter@gmail.com

Quelques jours avant la formation, Vous recevrez

- Une convocation sur laquelle seront précisés les dates, horaires et lieu de la formation.
- Le programme détaillé avec les objectifs mentionnés
- La convention de stage
- Les modalités de prise en charge possibles



1. Procédure d'évaluation de votre formation

1 Évaluation préalable:

Une étude des pré-requis nécessaire à la formation est réalisé par Stu'dent Formation.

2 Recueil des information:

En amont de la formation, un questionnaire nous permettra d'appréhender au mieux vos attentes pour affiner le programme de la formation

3 Évaluation des connaissances:

Le formateur procèdera à une évaluation en amont et aval de formation. Cette évaluation permet de valider que les compétences professionnelles sont bien acquises et que les objectifs de la formation ont bien été atteints.

Tout au long de la formation, nous vérifions que le vous ne rencontriez pas de difficultés.

4 Évaluation de la satisfaction:

Vos appréciations seront recueillies et prises en compte par le biais **d'une enquête de satisfaction**. La prise en compte de vos réponses permettra l'amélioration de la qualité des formations ultérieures.

A l'issue de la formation, une **attestation de formation et de présence** vous seront envoyé par email.

2. Vos obligations

Les formations représentent un moment de partage entre les apprenants et le formateur, dans le respect de chacun.

Vous avez quelques obligations liées à votre convention de formation :

- Respecter les horaires de formation et les temps de pause
- En cas d'absence, de prévenir le formateur ou une personne de votre entreprise
- Émarger sur la feuille de présence le matin et l'après -midi
- Respecter la parole des autres participants
- Adopter un comportement bienveillant
- Respecter l'environnement de formation
- Respecter le règlement intérieur dont vous aurez pris connaissance et qui sera à votre disposition pendant votre parcours et en dernière page de ce livret,
- Participer aux évaluations.

Pour votre sécurité :

- Une attitude responsable et respectueuse est attendue de tous.
- Il incombe à chacun de prendre conscience des impacts de ses actes et de ses omissions.

